



Procès-verbal Conseil Municipal du 15 février 2023

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Régis SARAZIN, Maire.

Présents : Christine FONTAINE, Philippe BOTTIN, Arnaud LOEWENSTEIN, Renaud ZUPPINGER, Frédéric MOUGENOT, Souad ANCELOT, Josiane JURACEK, Sandrine TOSCANELLI, Bernadette MAILLARD, Redouane MAHRACH, Joséphine BAERT, Stéphanie SANCHEZ, Thomas MOINDROT, Pascal GENTIL, Catherine AMADO, Noémie LOUREIRO, Nicolas FAYETTE, Grégory PERON, Alexis BLONDEAU.

Absents excusés qui ont donné pouvoir : Ralph Gail a donné pouvoir à Arnaud LOEWENSTEIN, Gwendoline MICHENET a donné pouvoir à Redouane MAHRACH, Jean-Michel CAZI a donné pouvoir à Philippe BOTTIN, Hélène CHOPART a donné pouvoir à Régis SARAZIN, Armelle BATISSE a donné pouvoir à Pascal GENTIL, Hélène LECOINTRE a donné pouvoir à catherine AMADO, Catherine JEULLAIN a donné pouvoir à Noémie LOUREIRO, Florence SUTRE a donné pouvoir à Joséphine BAERT.

Absents non excusés : Hicham HAFID.

Secrétaire de séance : Stéphanie SANCHEZ.

Ouverture de la séance à 20h00.

Monsieur Régis SARAZIN procède à l'appel et présente l'ordre du jour.

Approbation du précédent conseil à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi :

I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Désignation d'un référent Défense

M. Régis SARAZIN, Maire, présente le point.

Au début des années 2000, le gouvernement a décidé d'entreprendre une série d'actions destinées à renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées, par le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne. Dans ce cadre, il a été décidé d'instaurer au sein de chaque conseil municipal une fonction nouvelle de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Ce conseiller a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense et les questions qui y sont relatives. Ainsi, il est destinataire d'une information régulière et est susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement militaire.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de désigner Monsieur Alexis BLONDEAU pour exercer cette fonction.

A l'unanimité,

désigne Monsieur Alexis BLONDEAU, conseiller municipal en tant que correspondant défense de la commune.

II – URBANISME

2. Approbation des projets de conventions de Projet Urbain Partenarial avec la Société ALTAREA CODEDIM IDF d'une part, la société SOFIMEST et la société HOLCRIS d'autre part, dans le cadre du projet d'aménagement sis rue Fortuna

M. Régis SARAZIN présente le point.

Un projet d'aménagement comprenant, 42 logements locatifs sociaux et un lotissement de 36 maisons individuelles, est programmé dans la zone d'orientation d'aménagement programmée du PLU Rue Fortuna REGNIER dit Clos Courtant.

Le périmètre est d'une superficie d'environ 11 208 m².

Le programme total s'effectuera en plusieurs phases et avec deux aménageurs :

- La Société ALTAREA COGEDIM IDF concernant l'opération comprenant la construction des 42 logements locatifs sociaux ;
- Les sociétés SOFIMEST et HOLCRIS concernant l'aménagement des 36 terrains à bâtir pour la construction de maisons individuelles ;

Ce programme immobilier nécessite la réalisation d'équipement publics pour un coût estimé à 3 670 000 €.

Monsieur le Maire propose de mettre à la charge des promoteurs une part de ces dépenses d'investissements et ce par le biais du projet urbain partenarial (PUP).

Pour ce faire une convention sera passée entre la ville et les aménageurs qui précise toutes les modalités de ce partenariat.

Par ailleurs, les conventions PUP exonèrent les signataires de la taxe d'aménagement (TA) pendant une durée qui ne peut excéder 10 ans.

Monsieur le Maire propose que l'exonération de la taxe d'aménagement soit réduite à 5 ans.

A l'unanimité,

décide de mettre en œuvre la procédure du projet urbain partenarial telle qu'énoncée par les dispositions du code de l'urbanisme ;

autorise Monsieur le Maire à signer les deux conventions de PUP ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

confirme l'exonération de la taxe d'aménagement sur 5 ans.

III- ENFANCE JEUNESSE

3. Autorisation de signature des conventions organisant l'accueil d'enfants de communes extérieures dans les structures périscolaires de la Ville de Nanteuil-lès-Meaux avec les communes de Boutigny, Saint-Fiacre et Villemareuil

M. Redouane MAHRACH présente le point.

Les enfants de Boutigny, St-Fiacre et Villemareuil sont accueillis depuis plusieurs années dans les structures périscolaires de Nanteuil-Lès-Meaux.

Les villes de Boutigny, St-Fiacre et Villemareuil développent, dans le cadre de leur RPI, un centre de loisirs animé par la Ligue de l'enseignement qui fonctionne uniquement les mercredis,

Ces communes nous ont sollicité pour cette année 2022-2023 uniquement pour les vacances scolaires.

à l'unanimité,

autorise Monsieur le Maire à signer les projets de convention avec les villes de Boutigny, St-Fiacre et Villemareuil.

IV. DÉVELOPPEMENT DURABLE

4. Désignation de pays de Meaux Solaire pour l'installation d'ombrières à Nanteuil-les-Meaux et autorisation de signature d'une convention d'occupation territoriale

Mme Noémie LOUREIRO présente le point.

La commune souhaite être en accord avec l'objectif national qui est de multiplier par 4 la production photovoltaïque d'ici 2030 et par 5 le nombre de bornes électriques d'ici 2025.

Un projet d'installation d'ombrières et de toitures photovoltaïques permettent la production d'énergie renouvelable photovoltaïque et offrent la possibilité d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur des bâtiments publics de notre collectivité.

A l'unanimité,

prend acte que Pays de Meaux Solaire est retenu pour mettre en œuvre le projet d'ombrières, dans le cadre de la transition énergétique de notre Commune, et **autorise** M. le Maire à signer la convention d'occupation territoriale.

V. RESSOURCES HUMAINES

5. Création de 16 postes dans le cadre d'avancements de grade

Mme Catherine AMADO présente le point.

Dans le cadre d'une étude exhaustive de l'ensemble des dossiers des agents, seize agents de la collectivité remplissent les conditions pour bénéficier d'avancements de grade. Ces avancements sont conformes aux conditions statutaires d'ancienneté des agents.

A l'unanimité,

approuve la création de ces 16 postes.

6. Création d'un poste d'adjoint technique – service espaces verts

Mme Catherine AMADO présente le point.

Un agent travaillant depuis un an au sein de notre service espaces verts dans le cadre d'une convention avec la CARED, donne pleine satisfaction et répond à un réel besoin.

A l'unanimité,

approuve la création de ce poste au sein du service Espaces Verts.

VI- FINANCES

7. Demande de subvention auprès du Ministère du Sport pour la réalisation d'un espace sportif

Mme Noémie LOUREIRO présente le point.

Dans le cadre de l'aménagement d'un square ouvert au public sur la parcelle AE152 acquise par la commune sis avenue Pierre Mendès France, des agrès et équipements sportifs vont être installés.

Dans le cadre du programme des équipements sportifs de proximité du Ministère chargé des Sports, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 80%.

A l'unanimité,

approuve le projet et **autorise** M. le Maire à adresser ladite demande de subvention auprès de l'Agence Nationale des Sports.

8. Autorisation de signature d'une convention de garantie d'emprunt avec Trois Moulins Habitat (TMH) dans le cadre du programme immobilier sis 100 avenue François de Tesson

Mme Noémie LOUREIRO présente le point.

Le bailleur Trois Moulins Habitat a réalisé dans le cadre de la construction neuve, un programme de 34 logements sis 100 avenue François de Tesson à Nanteuil-les-Meaux.

TMH demande à la ville de garantir 8 lignes de prêt à 70%, en co-garantie avec le Département de Seine-et-Marne, d'un montant total de 4 111 268,00 €.

En contrepartie, la ville bénéficiera d'un contingent réservataire de 5 logements.

A l'unanimité,

autorise M. le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt avec Trois Moulins Habitat.

9. Autorisation de signature d'un avenant aux conventions de garantie d'emprunt conclues avec Trois Moulins Habitat, dans le cadre d'un réaménagement de la dette

Mme Noémie LOUREIRO présente le point.

Le bailleur Trois Moulins Habitat a sollicité auprès de la Caisse des dépôts et consignations qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières des prêts pour des logements situés chemin de Crécy, rue Jules Blot et avenue de Melun, initialement garantis par la commune de Nanteuil-les-Meaux.

A la suite de cette renégociation, le montant du capital garanti par la collectivité demeure inchangé. Cependant, en qualité de garant, ce réaménagement nécessite de redélibérer.

A l'unanimité,

autorise M. le Maire à signer les documents.

10. Avance sur la participation au Syndicat Intercommunal du Collège de Nanteuil-les-Meaux

Mme Noémie LOUREIRO présente le point.

Le Syndicat Intercommunal du Collège de Nanteuil-les-Meaux n'a pas de ressources propres et dépend exclusivement des participations des communes.

Le budget 2023 n'ayant pas encore été voté et la trésorerie à ce jour (16 000 €) étant un peu juste, le Syndicat nous sollicite pour acquitter ses charges, une avance d'un montant de 35 000 €.

L'avance sera déduite de la participation due pour 2023.

A l'unanimité,

autorise le versement d'une avance sur la participation 2023 d'un montant de 35 000 € au Syndicat Intercommunal du Collège.

11. Adoption du règlement budgétaire et financier

Mme Noémie LOUREIRO présente le point.

La ville de Nanteuil-les-Meaux a fait le choix de passer à la norme comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023, par anticipation. Cette norme est applicable obligatoirement à toutes les collectivités au 1^{er} janvier 2024.

Cette nomenclature prévoit l'instauration d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) valable pour la durée de la mandature.

A l'unanimité,

adopte le Règlement Budgétaire et Financier de la commune de Nanteuil-les-Meaux.

12. Débat d'orientations budgétaires 2023

Mme Noémie LOUREIRO présente le point.

Dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

A l'unanimité,

prend acte de la tenue du Débat d'Orientations budgétaires.

VII. QUESTIONS DIVERSES

→ Tremblement de terre Turquie/Syrie :

Suite au violent séisme qui a dévasté, le 6 février dernier, le Sud-Est de la Turquie et le Nord de la Syrie, une solidarité internationale s'organise pour faire face à cette situation humanitaire catastrophique.

La Ville de Nanteuil-Lès-Meaux a décidé de s'associer à cette entraide en relayant la possibilité pour le public, d'effectuer des dons à l'ONG ACTED, créée en 1993, et implantée depuis de nombreuses années dans cette région du monde.

Active dès le 1^{er} jour du séisme, ACTED travaille étroitement avec trois associations de Pompiers pour les opérations de sauvetage.

L'Association des Maires de France ou la Région Île de France ont également choisi cette ONG pour transmettre leurs soutiens.

Les dons s'effectuent directement en ligne sur le site internet d'ACTED.

Toute personne souhaitant remettre en main propre des produits d'urgence (hygiène, aliments pour bébés, biberons etc. ; pas de vêtements) peut le faire auprès des services de la mairie de Meaux, en partenariat avec l'association Dignité internationale

→ Agglomération

- Augmentation des tarifs (piscines, école intercommunale des sports, Musée de la Grande Guerre, vacances de la PMI...), réduction de la dotation en sacs à déchets verts
- Vote du budget le 10 mars

→ Campagne de recensement :

La campagne nationale s'achève le 18/02

L'INSEE a accepté notre demande de prolongation d'une semaine du délai de recueil des questionnaires. Une campagne de communication est lancée pour inciter les Nanteuillais à jouer le jeu

→ Nouveau poste de police municipale

La PM a intégré ses nouveaux locaux

Le Conseil départemental financera en partie le nouveau coffre-fort qui servira à ranger les armes des agents en toute sécurité

→ Seniors

Nouveau programme Génération seniors 1^{er} semestre 2023 envoyé cette semaine par courrier

→ **Cadre de vie :**

- Opération « refus de collecte » de la CAPM, Nanteuil ville test : début des refus le 6/03 (au lieu du 6/02)

→ **Santé :**

Signature d'une pédiatre (Dr Sadou), qui s'installera au printemps, dès que l'extension du cabinet provisoire sera installée

→ **Dates à venir :**

- vendredi 17/02 à 19 h : remise du chèque AFM Téléthon
- 8/03 : spectacle de la bibliothèque
- 11/03 : concert de l'école de musique (salle po)
- 19/03 : cérémonie guerre d'Algérie + rando gourmande
- 01/04 : distribution des sacs à déchets verts

→ **Prochain CM mardi 21 mars :** vote du budget 2023

Fin 22h19.